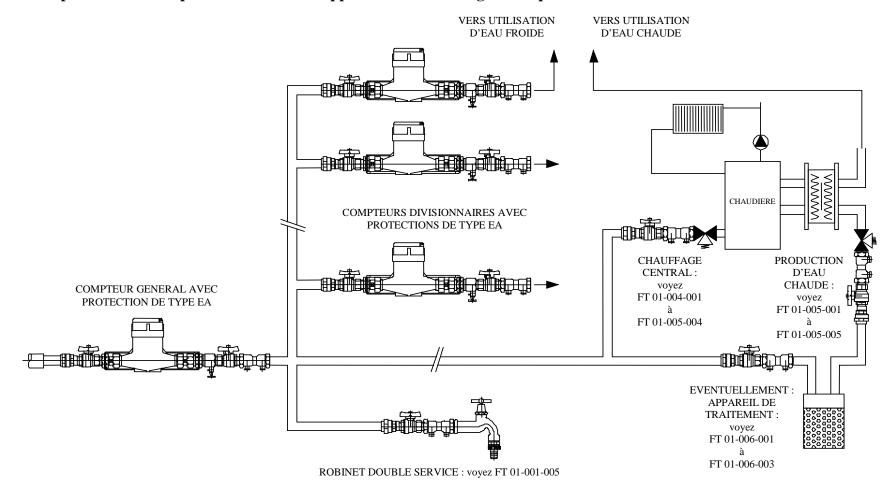
## Exemple d'installation pour un immeuble à appartements ou à usages multiples :



- Une protection de type EA doit être installée à l'origine de chaque partie de l'immeuble (chaque logement, bureau ou commerce) que celles-ci soient pourvues de compteurs divisionnaires ou non.
- Dans l'exemple illustré ci-dessus, l'eau chaude est produite de manière centralisée à l'aide d'un échangeur à plaques.
- Les protections mentionnées dans cet exemple sont les <u>protections minimales</u>. Pour une installation spécifique, il faut se conformer aux Feuilles de Travail (FT) extraites des Prescriptions Techniques de Belgaqua.